Réunion de l’ADELFIES du 8 janvier

Présents : Félix-Antoine Lorrain, Ruth Malka, Félix-Antoine Marcoux, Myriam Vien.

Excusée : Anne Pouzargues.

**1 – Budget**

- Le party de fin d’année du mois dernier a coûté plus cher que prévu. Il est convenu qu’il n’est pas nécessaire, à l’avenir, de louer de salle à la Thompson House pour de tels événements.

- Il reste 600$ des revenus du semestre dernier auxquels s’ajouteront les 700$ prévus du semestre présent.

- Le comité organisateur du colloque estudiantin n’a pas reçu tout le financement espéré de la part de l’AÉCSUM. Le comité a entamé le processus de révision de cette décision. En cas d’échec de ce processus, l’ADELFIES paiera une partie du manque a gagné afin de permettre la tenue de l’événement grâce aux surplus du semestre dernier.

**2 – Organisation d’événements**

- L’ADELFIES se retire du dossier de la braderie de livres du département. L’ADELFIES considère que l’organisation d’une telle braderie n’offrira pas de revenus intéressants. Elle laisse à l’AGELF le soin de l’organiser, ses étudiants étant plus susceptibles d’en profiter.

- L’ADELFIES organisera une fête de début d’année le 23 janvier au bar l’Amère à boire à 20:30. F-A Marcoux se chargera d’en faire la publicité par courriel et sur Facebook dans la prochaine semaine.

- L’ADELFIES n’organisera pas d’assemblée générale afin d’adapter la constitution aux modifications du règlement intérieur de l’assemblée départementale puisque de nouvelles modifications à ce règlement pourraient survenir dans les prochains mois. Les modifications à la constitution de l’ADELFIES seront soumises au vote à l’assemblée générale annuelle de début d’année scolaire en septembre.